

LE PUBLICISTE.

PRIMEDI 21 Germinal, an VIII.



Ordre donné par le roi de Naples pour la levée de douze régimens. — Combat entre les français & les Autrichiens en Italie. — Fin du discours du roi de Suede à l'ouverture de la diète. — Message du roi d'Angleterre au parlement, concernant l'union entre les deux royaumes. — Suite des nominations des sous-préfets. — Nouvelles diverses.

ITALIE.

De Naples, le 10 mars (19 ventôse).

Sa majesté vient d'ordonner une levée de 12 régimens : huit se formeront dans cette capitale, trois à Rome, & un à Langoune & dans les présides. Il ne sera admis aucun officier qui ait servi durant la révolution, ou qui ait montré de la lâcheté lors de la dernière campagne. Quant à ceux des officiers qui, par force & par besoin, ont servi pendant l'invasion, il en sera formé deux compagnies qui se transporteront à Messine, pour de-là passer à Malte, pourvu toutefois qu'ils n'aient point combattu contre la couronne. Ils demeureront exclus de tout emploi dans l'armée de sa majesté.

Le mariage du général Acton avec sa niece a été célébré à Palerme le 22 du mois dernier. Le roi & la reine y ont assisté.

De Turin, le 17 mars (26 ventôse).

Il y a eu le 9 (18) une action très-vive au-dessous de Montenotte. Les Autrichiens attaquèrent les Français & les Liguriens postés de ce côté, les repoussèrent & les poursuivirent jusqu'à Villa di Bona, endroit situé à six mille seulement de Savone. Dans la vallée de Scrivia, les piquets autrichiens se sont avancés de nouveau jusqu'à Isola, au-dessous d'Arquata, & jusqu'à Rochetta, village situé vis-à-vis de Croce de Fiesci. L'ennemi s'est entièrement retiré de ce dernier endroit.

Les Anglais ont débarqué dernièrement dans les environs de Finale, un peu au-dessous de Vado, pour reconnoître le terrain & chercher un point où ils puissent effectuer la descente projetée. Ils se sont encore emparés, il y a quelques jours, d'un bâtiment chargé de 300 sacs de grain.

SUEDE.

De Norkoping, le 19 mars (28 ventôse).

A l'ouverture de la diète, le 15, le roi se rendit du château à l'église, où il entendit prêcher l'évêque de Lunck, le docteur Monk. Les comtes Watchmeister & Ruuth portoient la couronne & le sceptre : le roi étoit vêtu du manteau royal, placé sous un baldaquin soutenu par les présidents, & entouré d'une garde nombreuse.

Fin du discours du roi, dont nous avons donné la première partie dans notre feuille d'avant-hier.

« J'ai fait dresser un état des revenus, dépenses & besoins publics pendant cet espace de tems, afin de pouvoir

proposer aux états assemblés dans cette diète, ce que je crois devoir entreprendre pour le bien du royaume. J'ai voulu ainsi parvenir directement au but principal, celui de fixer le cours de l'argent, dont les variations ont été causées par les dettes pressantes, & ont toujours mis obstacle à mes bienveillantes intentions. Chacun doit ressentir plus ou moins cette situation difficile ; mais l'état & le gouvernement en ont souffert plus particulièrement encore par la diminution des revenus du royaume, suite du mauvais état de l'argent courant. Tous les bons citoyens doivent gémir des désordres qui ouvrent un champ libre à l'intérêt personnel de ceux qui ne connoissent d'autre loi que l'amour du gain ; cupidité qui cause trop souvent la ruine générale. Deux années stériles n'ont pas peu contribué à la disette actuelle & à la cherté de tout : non-seulement l'état, mais chacun doit avoir éprouvé la gêne qui a été l'effet d'une récolte peu abondante, & des autres pertes non moins sensibles. Ce sera pour moi une grande consolation, si je puis secourir d'une manière efficace mes sujets, & leur donner en cela une preuve de ma sollicitude paternelle. Il nous reste à considérer comment de telles difficultés peuvent être prévenues à l'avenir, ou comment elles peuvent être rendues moins sensibles : c'est pour cela que je vous ai appelés à cette diète.

« Un objet non moins important de cette assemblée est de me faire couronner roi de Suede, & de resserrer ainsi les liens qui unissent le roi & le peuple d'une manière solennelle. J'ai cru ne pouvoir trouver un moment plus favorable que celui où je jouis des fruits de mon union avec une épouse chérie par la naissance de mon fils Gustave, prince héréditaire du trône de Suede. Il m'est impossible d'exprimer toute la joie que j'ai ressentie en voyant, avec la faveur du Tout-Puissant, le trône de Suede affermi par la naissance d'un héritier de la couronne. Je me suis abandonné sans réserve à ces sentimens, convaincu que mes fideles sujets les partagent.

« J'ai donné à mon fils un nom cher à notre pays sous tous les rapports, & j'espère l'élever de manière à s'en rendre digne, afin qu'il puisse un jour, quand je ne serai plus, rendre son peuple heureux. Je lui rappellerai sans cesse le poste difficile dans lequel la Providence l'a placé ; je veux qu'il connoisse, dès son enfance, toute l'étendue des devoirs qu'il aura un jour à remplir, & qu'il n'oublie jamais qu'il est destiné à gouverner un peuple libre, dont le bonheur doit être le but de tous ses vœux & la récompense de tous ses soins. Je lui ferai connoître aussi que le

peuple sur lequel il doit régner, fidèle & soumis aux loix, à sa force & sa puissance de sa confiance en Dieu, de son amour & de sa fidélité envers ses magistrats.

Après avoir déclaré avec une pleine franchise mes sentimens, j'ai aussi le droit d'attendre de mes fideles sujets qu'ils y répondront de la même manière, & qu'ils se convaincront que si l'union, la confiance & la sincérité régne entre nous pendant cette diète, nous pouvons en attendre, grace au secours du Très-Haut, le succès le plus favorable à la prospérité du royaume. Alors je serai amplement récompensé des peines auxquelles je me suis livré pour votre bien-être, pendant ces années critiques. Et qui d'entre vous ne jouira pas avec délice de la satisfaction intérieure d'avoir contribué au bien de la patrie ! Persuadé que vous, mes sujets fideles, généreux Suédois, dignes de vos yeux, vous partagerez ces sentimens avec moi, je vous souhaite à tous, dans vos délibérations, la grace du Tout-Puissant, & vous renouvelle les assurances de ma faveur royale».

D A N E M A R C K.

De Copenhague, le 25 mars (4 germinal).

Sept cent soixante-dix-neuf navires sont arrivés à Saint-Petersbourg dans le courant de l'année dernière : c'est 273 de moins qu'en 1798. La valeur des marchandises exportées de cette ville l'année passée, monte à 36 millions 552.476 roubles. La valeur des marchandises importées s'élève à 25 millions 95.620 roubles. Les droits de la douane ont été jusqu'à 4 millions 684,114 roubles.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 24 mars (3 germinal).

Pour rendre la paix à la France, Bonaparte a proposé, assure-t-on ici, d'abandonner les conquêtes de la France, à l'exception des Pays-Bas & de la Savoie, que le gouvernement français juge nécessaires à l'indépendance de la France & à la sûreté de la république. Mais ces offres ont été rejetées par notre cour, parce que l'Angleterre ne veut pas consentir à la cession des Pays-Bas; & que notre cabinet ne peut plus faire de paix séparée, depuis le dernier traité des subsides qui vient d'être conclu.

A L L E M A G N E.

De Munich, le 31 mars (10 germinal).

Une colonne de cavalerie bavaroise est partie le 28 de ce mois pour l'armée du Rhin, avec un corps d'artillerie & 38 charriots de munitions. Ces troupes ont défilé en présence de l'électeur, qui a témoigné sa satisfaction sur la tenue des différens corps.

D'Augshbourg, le 31 mars (10 germinal).

Le ci-devant prince de Condé est parti d'ici aujourd'hui pour se rendre au quartier-général de Donaueschingen.

Il est arrivé le 26 à Inspruck un courrier du Vorarlberg, avec un ordre à tous les corps de milices de l'Ober-Ihn-Thal de se mettre en marche le 27 pour se rendre dans le Vorarlberg & le pays des Grisons.

Il se confirme que le ci-devant duc de Berry doit épouser la princesse Christine, troisième fille du roi de Naples. Il est parti à cet effet pour Palerme.

De Francfort, le 5 avril (15 germinal).

Si l'on en croit la *Gazette de Cassel*, il a passé par cette ville, le 28 mars, un courrier anglais venant de Palerme en 17 jours, qui a assuré que l'isle de Malte s'étoit rendue aux anglais par capitulation, & que les russes n'y avoient

eu aucune part. La même gazette ajoute cependant, que cette nouvelle mérite confirmation.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 4 avril (14 germinal).

Les 3 pour 100 consolidés, 63 $\frac{5}{8}$ $\frac{1}{8}$. — pour 100, 96 $\frac{1}{2}$, 97 $\frac{1}{8}$. — *Omnium*, 2 $\frac{1}{2}$, 2 $\frac{1}{4}$, 2 $\frac{1}{2}$. Consolidés pour mai, 64, 63 $\frac{1}{8}$, 64.

L'amirauté a reçu ce matin la triste nouvelle que *la Reine-Charlotte*, de 100 canons, avoit sauté dans la Méditerranée, & qu'à l'exception de lord Keith & de 140 tant officiers que matelots qui étoient à terre, tout l'équipage a péri.

Le Saint-George, de 98, capitaine Edward; *la Bellone*, de 74, capitaine sir Thompson; *la Loire*, de 44, capitaine Newman, & *le Beaulieu*, de 40, capitaine Fayerman, ont fait voile de Plymouth, le 11 germinal, pour aller se joindre à la flotte de l'amiral Bridport.

Les deux chambres du parlement ont reçu avant-hier le message suivant, du roi :

« C'est avec la plus sincère satisfaction que sa majesté se trouve en état de communiquer à cette chambre l'adresse ci-jointe de ses lords & communes d'Irlande, qui soumettent à sa majesté certaines résolutions contenant les termes qu'ils proposent pour une union entière entre les deux royaumes.

« Sa majesté est persuadée que cette chambre partagera le plaisir avec lequel sa majesté observe la conformité de sentiment manifesté dans les procédés de ces deux parlemens, après une longue & grave délibération sur ce très-important sujet, & elle recommande instamment à cette chambre d'achever les mesures qui lui paroîtront tendre à l'exécution la plus prompte & la plus complète d'une entreprise si heureusement commencée, & si intéressante pour la sûreté & le bonheur des sujets de sa majesté, ainsi que pour la puissance & la prospérité de l'empire britannique. »

GEORGES, roi.

Lord Grenville, dans la chambre des pairs, & M. Pitt, dans celle des communes, proposeront, le premier, une adresse de remerciemens au roi, avec un appel aux lords de se rassembler, le 1^{er} floréal, pour prendre en considération le sujet du message de sa majesté; & le second, que les communes se forment en comité, le 27 germinal, pour le même sujet.

Ces deux propositions ont été adoptées.

R É P U B L I Q U E H E L V É T I Q U E

Extrait d'une lettre de Bâle, du 29 mars (8 germinal).

Le général Dessoles arrive en ce moment de Paris. On assure qu'il est porteur d'ordres très-importans adressés au général Moreau, & qui vont nous tirer de l'incertitude dans laquelle nous flottons depuis si long-temps. Trois courriers ont été expédiés aux avant-postes.

Du 31. — Une lettre du quartier-général autrichien arrivée aujourd'hui, porte ce qui suit : « Il est certain que les négociations entre la France & le cabinet de Vienne sont avancées; mais que ce dernier insiste sur le rétablissement en Helvétie, du système fédératif ».

Le général Moreau en passant ses troupes en revue, leur a déclaré qu'elles auroient bientôt de nouvelles occasions de signaler leur valeur.

Les ouvrages commencés des deux côtés du Rhin ont été interrompus aujourd'hui de part & d'autre, sur la demande d'un parlementaire autrichien.

Des habitans de la rive opposée de ce fleuve ont fait connoître, par des signes, qu'il étoit arrivé des espérances de paix.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De PARIS, le 20 germinal.

Le mauvais tems a empêché hier la promenade de Longchamp d'être aussi brillante qu'on l'avoit cru. Il a plu une grande partie de l'après-midi. Cependant il y a eu encore un très-grand nombre de spectateurs & un grand concours de voitures.

Il a encore beaucoup plu ce matin. Le reste de la journée a été fort sombre, & le tems très-incertain. Ainsi Longchamp n'a pas pu être plus brillant qu'hier.

On a remarqué hier, comme ridicule, une espece de petite cariole traînée par deux chevaux, dans laquelle il y avoit deux citoyens, avec une inscription portant : *Voiture de Suwarow retournant à Pétersbourg.* C'étoit sans doute un pari, ou une plaisanterie destinée à contraster avec les chars de triomphe sur lesquels les enthousiastes de ce général se flattoient, il y a quelques mois, de le voir entrer à Paris.

— Un corps de troupes de 6000 hommes, infanterie & cavalerie, qui a passé, le 14, la revue du général Berthier, s'est mis en marche pour Dijon, où il doit faire partie de l'armée de réserve.

— Poulter, nommé administrateur de l'octroi municipal de Paris, a mieux aimé, à ce qu'il paroît, rester au corps législatif; en conséquence, c'est le citoyen Haly qui remplace Joubert.

— Le général Lefebvre se plaint, dans un placard, de la tiédeur que la garde nationale de Paris met dans son service, & lui rappelle la nécessité d'y mettre une plus grande exactitude.

— Le malheureux Dolomieu languit toujours dans les prisons de Messine, en Sicile. Le roi de Naples n'a eu jusqu'ici aucun regard ni pour les instances du roi d'Espagne, ni pour les sollicitations de plusieurs compagnies savantes de l'Europe.

— D'après une lettre de Bordeaux, le *Modeste*, vaisseau revenant de l'Inde, auroit été pris par les Anglais & conduit à Portsmouth. Cette perte seroit évaluée à près de trois millions pour cette place.

— On mande de Francfort, que les généraux Pérignon, Colli & Grouchy, vont revenir en France sur parole, pour être échangés.

— L'archiduc Charles est arrivé à Prague avec ses aides-de-camp M^{rs}. de Colloredo & Desmotes.

VARIÉTÉS.

Lettre d'un jeune homme aux auteurs du Publiciste.

J'ai peu d'instruction, & je voudrois en acquérir. Il me semble que la base de toute instruction est la connoissance raisonnée de sa propre langue. Je parle la mienne comme tout le monde, sans savoir comment je l'ai apprise. Je n'ai jamais été au collège; je ne sais pas même s'il y en a encore. J'ai fait mes études chez un maître de pension qui me faisoit apprendre les rudimens de la langue latine, & qui ne m'a jamais parlé de ceux de la langue française. A chaque instant je me trouve embarrassé sur le sens d'un mot, sur la propriété d'un autre, & souvent la grammaire & le dictionnaire ne peuvent me tirer d'embarras. Me permettez-

vous, citoyens, de m'adresser à vous pour résoudre les difficultés grammaticales qui s'offriront à moi. Je lis régulièrement votre journal: cette préférence que je lui donne me méritera, j'espère, quelque complaisance de votre part. Si mes questions ne vous paroissent pas dignes de vous occuper, quelques-uns de vos lecteurs plus désœuvrés pourroient le faire. A présent que nous sommes fatigués de discussions politiques, quelques discussions grammaticales ne seront point déplacées dans vos feuilles. Comme on ne lit plus gueres que des journaux, ils sont devenus les moyens de communications les plus commodes & les plus universels pour toute espece d'instruction. Après avoir tant abusé des mots, il est bien tems de s'occuper à en apprendre le bon usage. L'ignorance de la langue a peut-être causé autant de maux dans notre révolution, que l'ignorance des choses de gouvernement; & à beaucoup d'époques, de bonnes leçons de grammaire, aussi, ont pu être d'excellentes leçons de politique.

Voilà un début bien long & bien grave pour les observations, peut-être puériles, que je vais vous soumettre. Je me bornerai, pour cette fois, à trois expressions que je trouve dans une seule feuille d'un journal très-répandu.

On y donne le nom de *zoologiste* au naturaliste qui s'occupe de la zoologie. Je sais peu de chose; mais j'ai lu beaucoup de livres, & je n'ai pas encore rencontré ce mot. Est-il bien composé suivant l'analogie? On appelle *théologien* celui qui s'occupe de théologie; c'est la même composition & la même dérivation de mots. D'un autre côté, on appelle *astrologue*, *philologue*, celui qui s'occupe d'astrologie, de philologie; c'est déjà une irrégularité dans notre langue. Y a-t-il quelque avantage à y introduire une nouvelle anomalie, en formant *zoologiste* de *zoologie*? *Zoologue* ne seroit-il pas aussi convenable?

Je trouve encore un mot nouveau qui a fait une grande fortune depuis dix ans: c'est celui d'*activer*, pour dire donner de l'activité *activer* les travaux, les soins, &c. Ce mot est-il nécessaire, est-il composé suivant l'analogie? Ce sont les deux conditions qu'on exige pour admettre des expressions nouvelles. Je ne connois aucun verbe ainsi formé d'un adjectif terminé en *if*. De *vis*, on a fait *vivifier*, mais non *viver*. Faudra-t-il dire aussi *productiver*, rendre productif, &c.? Si on appelle cela enrichir la langue, je crois qu'on se trompe. On ne l'enrichit qu'en créant des mots nouveaux pour des objets nouveaux, ou pour donner plus de précision, d'énergie, d'éclat à une idée que l'expression reçue ne rend que vaguement ou imparfaitement.

Je ne veux pas chicaner sur le mot *européen*, que je lis dans le même journal qui m'a fourni ces observations. Il me semble que dès-long-tems on ne dit & on n'écrit plus qu'*européen*, qui me paroît aussi plus conforme à l'analogie. Je sais que Voltaire a écrit *européen*; mais cette grande autorité n'a pu en maintenir l'usage. J'ajouterais ici une observation qui semble prouver que le changement de cette terminaison en *en*, dans certains noms, est conforme au génie de notre langue. Anciennement on écrivoit *Valentinian*, *Justinian*, *St. Cyprian*, *Politian* &c. (voyez les lettres de Pasquier & d'autres écrits du tems). On ne dit plus que *Justinien*, *Valentinien* &c.

Si vous ne trouvez pas, citoyens, mes remarques trop insignifiantes pour votre journal, vous me l'indiquerez en les publiant; & cela m'encouragera à continuer ma correspondance.

A. B. C.

C O N S U L A T.

Suite des nominations. — Département du Jura.

Sous-préfets. — Dôle. — Angrére, de Neustey, homme de loi.
Poligny. — Fromond, de Poligny, commissaire près l'administration municipale.
Saint-Claude. — Beaud, administrateur municipal.
Membres du conseil de préfecture. — Champion, de Lous-le-Saulnier, ex-législateur; Janet, *idem*; Bourdon, *idem*.
Maire à Dôle. — Bouvier, ex-président de l'administration centrale.
Adjoints. — Lullier, ex-législateur; Larquand, notaire.
Maire à Poligny. — Bidault, président de l'administration municipale.
Adjoints. — Goy, administrateur municipal; Monnier aîné, ex-lieutenant général du bailliage.
Maire à Lous-le-Saulnier. — Marion, président de l'administration municipale.
Adjoints. — Antoine Bellier, négociant; Dupré, *idem*.
Maire à Arbois. — Petitjean, commissaire municipal.
Adjoints. — Balabois, ex-juge; Papillard, propriétaire.
Maire à Salins. — Veilley, ex-administrateur du département.
Adjoints. — Mourset, administrateur du département; Baudin, ex-président de l'administration municipale.

Département du Léman.

Sous-préfets. — Thonon. — Plagniat, administrateur du département.
Bonneville. — Preset, accusateur public.
Membres du conseil de préfecture. — Fabry fils; Duclos, ex-président de l'administration centrale; Argand, ex-administrateur municipal.
Maire à Genève. — Aubert, président de l'administration municipale.
Adjoints. — Delisle, administrateur municipal; Mallet, de Tourne, ex-administrateur municipal.

Département des Forêts.

Sous-préfets. — Neufchâteau. — Colard, administrateur actuel.
Bithourg. — Vilmar, ex-président du tribunal criminel des Forêts.
Diekirch. — Delattre, commissaire central.
Membre du conseil de préfecture. — Reuter, administrateur du département, Desert, commissaire municipal à Luxembourg; Deving, commissaire près le tribunal de police correctionnelle.
Maire à Luxembourg. — Scheffer, administrateur.
Adjoints. — Tornaco pere, négociant; Raser, officier municipal.

Département du Bas-Rhin.

Sous-préfets. — Weissembourg. — Frantz, juriconsulte, ex-administrateur.
Saverne. — Maurice Kolb, ex-administrateur du département.
Barr. — Camier, ex-législateur.
Membres du conseil de préfecture. — Schwendt, ex-constituant; Ferrat, ex-député, ex-commissaire central; Burger, ex-administrateur; Kleinmann, ex-juge de paix.
Maire à Strasbourg. — Livio.
Adjoints. — Helefeld, officier municipal; Assingar, *idem*; Levrault, ex-municipal; Engelmann.

Département de la Creuze.

Sous-préfets. — Boussec — Bourdon, de la Creuze, ex-constituant.
Aubusson. — Remy, de la Haute-Marne, ex-secrétaire de l'administration provinciale.
Bourgneuf. — Chasseroux, de Bourgneuf.
Membres du conseil de préfecture. — Julietton, administrateur; Michenet, de Gueret, commissaire central; Gerhand, d'Aubusson, ex-receveur du district.

Département des Basses-Alpes.

Sous-préfets. — Barcelonnette. — Ripert, ex-administrateur du département.
Castellane. — Jean-Joseph Franconi, contrôleur des hospices civils.
Sisteron. — Bellegria, commissaire municipal.
Forcalquier. — Clémentis, président du district.
Membres du conseil de préfecture. — Beausset, président de l'administration centrale; Chauvet, ex-procureur syndic du département; Arnaud de Puissoisson, ancien administrateur du département.
Maire à Manosque. — Rassin, ex-législateur.

De l'imprimerie de MEYMAT, rue des Moineaux, n°. 423.

Avoins. — Isautier, ex-juge; Berlus jeune, ex-administrateur municipal.

Département de la Mayenne.

Sous-préfets. — Mayenne. — Chévalier, ancien procureur-syndic du district.
Château-Gontier. — Maignan, *idem*.
Membres du conseil de préfecture. — Chevalier, Gasté, Maurice Larue, ex-administrateurs; Daval, ex-secrétaire du département.
Maire à Laval. — Boudet, négociant.
Adjoints. — Lebreton-Lacoudre, Lehirbet-Lavarenne, officiers municipaux.
Maire à Mayenne. — Chemineau, haut-juré, officier-municipal.
Adjoints. — Coignard, notaire; Carré, officier municipal.

Département du Cher.

Sous-préfets. — Sancerre. — Pierre-François Petit.
Saint-Amand. — Bovetier Saint-George.
Membres du conseil de préfecture. — Aubry, ex-médecin de l'armée du Rhin; Chauveton, de Bourges, ancien secrétaire d'intendance; Bezar-Mazieres, ex-administrateur du district de Bourges.
Maire à Bourges. — Vivier Borrai, ex-juge au présidial d'élection.
Adjoints. — Anjoran, ex-administrateur du district; Carré, médecin.
Maire à Saint-Amand. — Josset-Vougou, ex-président d'élection.
Adjoints. — Graugier-Boiz-de-Champ, ex-administrateur municipal; Robin-Laronde, ex-administrateur municipal.

Département de l'Indre.

Sous-préfets. — Issoudun. — Arthuis Lapièrrière, d'Issoudun.
Le Châtre. — Guinat l'aîné, ex-administrateur du département.
Le Blanc. — Turquet, ex-législateur.
Membres du conseil de préfecture. — Charlemagne, ex-administrateur; Moreau Desbreaux, de Châtillon; Crublier, membre du jury d'instruction publique.
Maire à Châteauroux. — Bertrand, ex-administrateur.
Adjoint. — Forest, d'Issoudun, commissaire central.
Maire à Issoudun. — Demoufferrand, président de l'administration municipale.
Adjoints. — Courant, commissaire municipal; Jean-Baptiste Barré, administrateur municipal.

Département de Liamone.

Sous-préfets. — Vico. — Rossi, ex-administrateur central.
Sienne. — Bartoli, ex-administrateur.
Membres du conseil de préfecture. — Conti, Leca, Pandolfi, ex-administrateurs centraux.
Maire à Ajaccio. — Jean-Jérôme Levie, ex-maire.
Adjoints. — Joseph Appietto, Tagliatris, ex-municipaux.

Département des Hautes-Alpes.

Sous-préfets. — Briançon. — Barthelemy-Chaix, commissaire du gouvernement.
Embrun. — Meyssas, ex-législateur.
Membres du conseil de préfecture. — Bonnot, accusateur public près le tribunal criminel; Lachau, ex-législateur; Jobert-Beaujeu fils, propriétaire.
Maire à Gap. — D'Hérald, médecin.
Adjoints. — Lachau, ex-administrateur; Berard fils, commissaire du gouvernement.

Département du Colo.

Sous-préfets. — Calvi. — Manoni, ex-administrateur municipal.
Corté. — Sebastiani, ex-commissaire central.
Membres du conseil de préfecture. — Paul Stefanini; Jean Benedetto, ex-administrateur central; Paul-Antoine Gordanani, ex-juge de paix.
Maire à Bastia. — Marc Casella, ex-administrateur municipal.
Adjoints. — Louis Tarrigo, ex-administrateur municipal; Lanichi, ex-juge de paix.

Département de la Nièvre.

Sous-préfets. — Cosné. — Courroux-Després, commissaire du gouvernement.
Clamecy. — Laramée-Partinchamp, ex-administrateur central.
Château-Chinon. — Lepayen de Vigneulle, administrateur central.
Membres du conseil de préfecture. — Gillois, commissaire du gouvernement; Claude Bignard, commissaire central; Bourgongne-Labeaussée, militaire retiré.
Maire à Nevers. — Dard-d'Épinay, ex-chef de brigade.
Adjoints. — Descolons Barbier; Riffé le jeune, ex-administrateur.